

➤ **La tarification des accueils périscolaires**

Depuis septembre 2025, la communauté a mis en place la tarification sociale en tenant compte du quotient familial des familles.

A noter que cette tarification est liée au maintien des aides de l'ETAT.

Tranche mensuelle de Quotient Familial	REPAS	Accueil du MATIN	Accueil du MIDI	Accueil du SOIR	TOTAL
0 à 1000	1 €	0.55 €	0.15 €	1.05 €	2.75 €
1001 à 1200	2.24 €	0.60 €	0.20€	1.10 €	4.14 €
1201 à 1500	2.44 €	0.65 €	0.25€	1.15 €	4.49€
Au-dessus de 1501 ou QF non communiqué par la famille	2.64 €	0.70 €	0.30€	1.20€	4.84€

Centre de loisirs « La Ruche » à EYMET

Situé 10 Route du Village du Bretou à Eymet, le centre de loisirs est accessible à l'ensemble des enfants du territoire.

Inscriptions : 05 53 27 23 90 alsh.laruche@ccpsp.fr

Un accueil ADOS (du CM2 à la 3^{ème}) est proposé pendant les vacances scolaires : 3 semaines en juillet et une semaine pendant les autres vacances.

Inscription à l'école :

L'inscription est à solliciter auprès de la mairie d'Eymet : 05 53 22 22 10.

Pour les demandes de dérogation, se renseigner auprès de la communauté de communes au 05 53 22 57 94.

Le certificat d'inscription obtenu permettra ensuite de procéder à l'admission à l'école.

La(le) directrice(directeur) reste à votre disposition, sur rendez-vous pour les démarches d'inscription ou pour toute information complémentaire.

➤ **Site de la maternelle**

60 Rue Traversière 24500 EYMET

Tel : 05 53 23 82 61 – E-mail : ce.0241308s@ac-bordeaux.fr

➤ **Site de l'élémentaire**

12 Avenue du Pont de Juillet 24500 EYMET

Tél : 05 53 23 80 42 / 06 47 09 09 33

E-mail : ce.0241308s@ac-bordeaux.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD
23 avenue de la Bastide - 24500 EYMET • Tél. : 05 53 22 57 94
• E-mail : accueil@ccpsp24.fr



École d'Eymet



**Communauté de
Communes
Portes Sud Périgord**
23 avenue de la Bastide
24500 EYMET

Présentation de l'école

L'école comprend **10 classes** de la TPS au CM2 réparties sur deux sites différents :

-Le site de la maternelle accueille **3 classes** de maternelle avec 3 ATSEM, un restaurant scolaire, une salle de sieste dans chaque classe, une salle de motricité, une cour spacieuse avec de nombreux jeux.

-Le site de l'élémentaire avec **7 classes** avec une cour spacieuse. Le restaurant solaire se situe au collège d'Eymet qui jouxte l'école.

➤ Un projet d'école multiple :

- **Filière bilingue** dans le cadre du programme européen E.M.I.L.E. (Enseignement des Matières Intégrées en Langue Etrangère). Ce dispositif, qui a débuté à la rentrée de septembre 2020 avec la cohorte de GS, concernera d'ici quelques années tous les élèves de la GS au CM2.
- **Accueil des élèves de TPS** dans un cadre adapté au sein de la classe de TPS/PS.
- **Parcours artistique enrichi** : dispositif national « Ecole et Cinéma », participation à des festivals cinématographiques, actions culturelles en lien avec les associations locales et le service culturel de la mairie, pratique artistique variée, fréquentation régulière de la bibliothèque municipale.
- **Parcours santé** en partenariat avec la PMI pour les élèves de MS et l'infirmière scolaire pour toutes les autres classes afin de sensibiliser les élèves aux thématiques d'hygiène et de santé.
- **Parcours citoyen éco responsable** : école labellisée « Eco-école » et E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) et actions citoyennes en lien avec la coopérative scolaire OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).
- **Sorties scolaires** dans chaque classe selon les projets de l'année.
- **Pratique sportive régulière** dans le cadre des programmes et engagement de l'école au sein de **l'association locale USEP** (Union Sportive du Premier Degré) : intervenants extérieurs, participation à des rencontres locales USEP à chaque période (cross, jeux d'opposition et collectifs, natation, vélo...)
- **Intégration du numérique** dans les pratiques de classe et initiation à l'informatique.
- Actions de **liaison école/collège**
- Soutien des projets et actions par **l'association de parents d'élèves**.

➤ Equipements numériques

Chaque classe est équipée d'un vidéoprojecteur interactif, d'un micro-ordinateur et d'un accès à internet. Cela permet à l'enseignant de disposer d'une multitude de supports pédagogiques, et l'école bénéficie de différents équipements numériques (photocopieurs multifonction, caméras numériques, visionneuses...)

Horaires de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Site de la maternelle

1er groupe

08h40 à 11h30	classe
11h30 à 13h00	pause méridienne
13h00 à 16h10	classe

2nd groupe

08h40 à 11h50	classe
11h50 à 13h25	pause méridienne
13h25 à 16h10	classe

Site de l'élémentaire

1er groupe

08h40 à 11h35
11h35 à 13h05
13h05 à 16h05

2nd groupe

08h40 à 11h45
11h45 à 13h15
13h15 à 16h15

A noter : bornier-vidéo sur le portail d'entrée.

La communauté de communes organise les **trois services périscolaires** du matin, midi et soir et **la restauration scolaire**.

➤ Accueil périscolaire

Un directeur de site, en plus des animateurs, encadre les élèves en respectant les taux d'encadrement et en mettant en place des animations.

Il est obligatoire d'inscrire votre ou vos enfants à ce service auprès de la communauté de communes par l'intermédiaire de l'agent d'accueil.

Les enfants doivent être accompagnés par l'adulte responsable jusqu'au portail le matin. Le soir, l'enfant ne peut quitter la garderie qu'en présence de l'adulte.

Vous veillerez à fournir le goûter si votre enfant fréquente l'accueil périscolaire du soir.

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est mis en place deux jours par semaine, après la classe pour les élèves de CM1 et CM2, avec le concours des enseignants et encadré par 1 ou 2 agents de la communauté (renforcement de l'autonomie, acquisition de méthodes de travail, ouvertures culturelles et sportives, soutien à la parentalité)

➤ La restauration scolaire

La restauration scolaire est sous compétence Communauté de communes.

Les repas sont pris sur place, dans le réfectoire pour le site de la maternelle et dans le réfectoire du collège pour le site de l'élémentaire.

Les repas sont préparés par la cuisine du collège d'Eymet, qui est engagé dans une démarche *écocert*, avec la mise en place d'une restauration bio et locale, d'un maximum de plats faits maison et d'un approvisionnement privilégié en circuits courts.

Dans le cadre de la loi EGALIM, les enfants bénéficient d'un repas végétarien par semaine.